

Bonnes pratiques d'hygiène en transformation végétale

 Formation qualifiante en présentiel (temps plein)

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux sanitaires liés à la transformation fermière et maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène
- Faire ses choix techniques et d'équipement en adéquation avec les spécificités de ses matières premières
- Dimensionner son projet
- A partir de la connaissance de la réglementation en vigueur, en comprendre les enjeux et identifier les bonnes pratiques d'hygiène dans un atelier de transformation végétale

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 :

- Bases de microbiologie ; Notions de dangers physiques,
- chimiques, microbiologiques associés à un processus de transformation
- Réglementation en vigueur (HACCP, paquet hygiène)

JOUR 2 :

- Bonnes pratiques d'hygiène dans un atelier
- Travail individuel sur cas pratique (conception et organisation de l'atelier, principe de la marche en avant, 5M, plan de nettoyage et désinfection)

Contenu :

- Acquérir les bases de la microbiologie et identifier les dangers physiques, chimiques et biologiques associés à un processus de transformation
- Identifier la réglementation en vigueur
- Comprendre le principe de l'HACCP
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène : Analyse à l'aide des 5 M, marche en avant, conception et aménagement de l'atelier

 **LIEU :** Locaux du CFPPA et atelier de transformation (prévoir des chaussures fermées)

 **DURÉE :** 14 heures

 **EFFECTIF**

- Minimum : 6
- Maximum : 10

 **PROCHAINE SESSION :**
Les 18 et 19 février 2027

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Exploitants agricoles
- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Particuliers
- Stagiaires de la formation professionnelle.

 **Taux de satisfaction**
(2026)

 **Taux de réussite (2026)**
1 candidat



CONDITIONS D'ADMISSION

Salarié:

Après accord avec votre entreprise

Individuel:

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement et d'un entretien individuel.

PREREQUIS

Langue française parlée

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation.

Contactez le CFPPA par téléphone ou par mail ou sur le formulaire de contact du site internet (<https://levalentin.education/cfppa-bourg-les-valence>)

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique: Nous contacter

Financements envisageable:

- Financement individuel,
- VIVEA si exploitant agricole
- France Travail

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, pratique en atelier de transformation alimentaire, échanges des pratiques.

RYTHME DE LA FORMATION

14h en centre

De 8h30-12h00 / 13h30-17h00



→ Les 18 et 19 février 2027

MOYENS TECHNIQUES

Atelier agro-alimentaire Valiaa.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation QCM.

Bilan de fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Activité agricole
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole
- Entrepreneurat



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

